



Oneg Chabat

n° 248

« le Délice du Chabat »

*Pour la Joie et
le Sourire de la Vie*

« La saveur de la Vie »

Rav Simh'a Rabinovitch dans son sublime Livre Piské Téchouvot Chabat IV page 1 écrit : Le H'afets H'aïm écrit dans le Michna Béroura au début du chapitre 345 : l'interdiction de transporter un objet d'un domaine à l'autre durant le jour de Chabat s'inscrit dans les "travaux" interdits durant le jour de Chabat, ceci Moché l'a reçu au mont Sinai, les Sages ont trouvé un appui dans le verset Chémot 36-6 - lorsque les Enfants d'Israël apportèrent à Moché les matériaux pour l'édification du Tabernacle Moché leur dit d'arrêter d'apporter des éléments, depuis ce verset les Maîtres du Talmud au traité Chabat 96 déduisent l'interdiction de porter le jour de Chabat. Le Rachba, Tossfotet Or Zaroua font remarquer que cet acte est différent des autres interdits propres au Chabat. Effectivement chaque "travail" interdit durant Chabat est une action qui transforme l'objet, par exemple : lorsqu'on écrit on transforme la feuille, lorsqu'on coud on modifie le fil, lorsqu'on cuit on transforme l'aliment, et ainsi de suite pour les "travaux" interdits pour Chabat, alors que lorsqu'on transporte un objet d'un lieu à l'autre l'objet ne subit aucune transformation ! Cette particularité de cet acte nommé l'interdit de "hotsaa" ne change rien à son interdit, et reste un acte répréhensible et une transgression grave du Chabat. Le Péné Yéochoua note que le salaire essentiel dû au Chabat, ainsi que la sanction de celui qui transgresse Chabat, est dit à propos de l'interdit de "hotsaa" - effectivement, dit-il, il faut une grande vigilance quant au respect de cette loi, le prophète Yirméya appelle Israël « ainsi a dit D'IEU : protégez votre être et ne transportez rien durant le Chabat... » (17-21). On retrouve de nombreux versets dans la prophétie de Néh'émiya où il invite le peuple d'Israël à respecter Chabat et

ne point porter. Le Zohar Hakadoch écrit : celui qui déplace un objet d'un domaine à l'autre durant le jour de Chabat cause le déplacement d'Israël de leur terre vers l'exil ! Le Mégalé Amoukot écrit : celui qui fait attention de ne rien porter pendant Chabat il connaîtra l'expiation de ses fautes, le verset dit « véhou rah'oum yéh'aper avon » (Téhilim 78), le mot "yéh'aper" - expiation, se décompose de la sorte : le youd - pour yah'id, le kaf - pour karmélite, le péh - pour pétour, et le rech - pour rabim, ce sont les quatre domaines que nous distinguons dans les lois de l'interdiction de "hotsaa". L'interdiction de porter Chabat est mentionnée une deuxième fois dans la Tora dans Chémot 16-29, et répéter dans les textes des Prophètes. Au traité Chabat 12A le Talmud nomme cet interdit "la grande loi du Chabat - hilh'éta rabéta léchabat ».

Il y a quelque chose qui nous échappe dans cet acte, et pourtant il reste la grande loi du Chabat, et tout le Chabat en dépend, transporter un objet nous semble être un acte banal et anodin et pourtant le Chabat se joue dans ce que nous avons dans la poche ou dans les mains lorsque nous sortons de la maison ! Peut-être que justement c'est là que se joue toute la puissance du Chabat, introduire Chabat même là où on ne voit que de la banalité et c'est peut-être le sens profond du Chabat : il n'y a rien de banal dans la vie ! Chabat nous apprend que tout a une valeur et rien ne doit-être négligé, tout a un sens et tout doit être pris au sérieux. La vie ne se joue pas seulement dans les choses qu'on transforme mais même dans ce qui reste pareil on peut trouver une saveur et un goût. Le défi de la vie se trouve là où on s'y attend parfois le moins ! C'est la saveur de la vie !

« Où est D'IEU ?! »

Lorsqu'un commerçant est informé d'une transaction qui peut lui rapporter un grand bénéfice, il n'abandonne pas l'affaire et s'investi de toutes ses énergies pour réussir. Et, voila que nos Sages enseignent « le commandement du Chabat équivaut à toute la Tora » (Yérouchalmi Bérah'ot 1-5).

Par conséquent, s'exclame Rav Yehezkel Lewinstein : pourquoi nous ne nous investissons pas grandement dans le respect du Chabat ?! Et, de poursuivre : si nous étions des croyants authentiques, en découvrant cet enseignement des Maîtres qui donne au Chabat une telle valeur, nous devrions courir de toutes nos énergies pour aller apprendre les lois du Chabat et pratiquer méticuleusement le commandement du Chabat ; nous n'agissons pas ainsi parce que notre foi est superficielle et imaginaire, nous ne sommes pas éveillés à faire Chabat !

Le discours du Rav est exceptionnel, le manque d'investissement dans ce commandement grandiose que représente le Chabat prouve notre manque de émouna, non pas que notre foi en D'IEU soit inexistante mais elle est insuffisante, on s'imagine qu'on croit en D'IEU. Ne pas respecter Chabat c'est proclamer son manque de émouna authentique. Ce discours prend tout son sens tout particulièrement pour ce qui

est du Chabat. Tout d'abord parce que par excellence Chabat = Foi. Il est impossible de croire en D'IEU sans faire Chabat. Qu'on soit davantage "amitiim" (vrais) écrit le Rav, nous manquons de "emet" ! On s'invente une foi en D'IEU et on pense que sans faire Chabat il est possible de croire en D'IEU, c'est un mensonge, un leurre. Chabat et la Foi en D'IEU sont synonymes, impossible de les séparer. Cela veut dire que Chabat est le jour où l'on se consacre à D'IEU. Mais l'homme moderne à part se consacrer à lui-même n'admet pas qu'on puisse se consacrer à autre chose que soi-même, encore moins que de se consacrer à D'IEU. Pour certains se consacrer à autre chose que soi est l'étouffement de l'être, synonyme de frustration de la vie ! Chabat c'est le jour de la semaine où tu prends D'IEU et tu le mets au centre de ta vie. Tu sors un peu de ton ego et tu te tournes vers un autre point d'intérêt : D'IEU. Qu'est-ce que la Foi si ce n'est ce temps où nous laissons toute la place à D'IEU ?! A la question : mais où est D'IEU ? La réponse est tellement simple : c'est dans le Chabat que D'IEU se trouve ! Notre foi est faible parce que lorsqu'on lit un enseignement comme tel qui donne au Chabat une valeur qui englobe toute la Tora on n'est pas émerveillé, on ne vibre pas davantage. Ici c'est quelque peu plus grave, on

n'a pas foi en la Tora elle-même ! Qu'est-ce qui nous fait vibrer aujourd'hui ?! Une vibration intérieure ! Le Rav voit dans ce texte Talmudique une invitation semblable à une affaire qu'on propose à un commerçant sur laquelle son bénéfice serait immense, qui resterait les bras croisés ? Chabat c'est renforcer et affirmer notre foi en D'IEU et en la Tora. Chabat c'est l'univers de la Foi, c'est dans le Chabat qu'on trouve D'IEU, ses œuvres, ses pouvoirs, ses bénédictions, ses promesses, sa force, sa présence, sa volonté, son message, ETC. ETC. Avec Chabat on a tout, et on surpasse tout. Parce que on est collé à D'IEU !

Horaires Chabat Kodech

Nice 5784/2023

Vendredi

29 déc. 17 teveth

Entrée de Chabat 16h43

**pour les Séfaradim*

réciter la bénédiction de

l'allumage AVANT

*d'allumer**

Samedi

30 déc. 18 teveth

Réciter le Chémâ

avant 9h51

Sortie de Chabat 17h50

Rabénou Tam 17h56